



La fête
au Paradou
P.6

Travaux et
aménagement
P.3



Le Paradou au fil de l'Arcoule

Bulletin
municipal
trimestriel

N° 2
automne 2014

Le mot du maire

Mesdames, Messieurs,
Chers Paradounais,

L'automne s'est installé dans les Alpilles et notre village, loin de se préparer à hiberner, poursuit son renouveau. Après 6 mois de mandature, de nombreux projets sont déjà devenus une réalité pour les paradounais.

Des actions déjà visibles

En effet, la place de la Mairie a été rendue piétonne par l'installation de mobilier urbain, comme sur la route de Saint Roch avec la mise en place de bancs publics.

Un cheminement piéton a sécurisé l'accès à l'école. Huit arrêts de bus ont également été aménagés et mis aux normes.

Dans le domaine de l'éducation, l'ouverture d'une classe supplémentaire a permis d'accueillir de nouveaux élèves dans de bonnes conditions, avec l'installation d'une classe provisoire. La mise en place progressive des rythmes scolaires, en collaboration avec des intervenants de qualité, permet de proposer aux enfants de nouvelles activités.

La convivialité au sein de notre commune est enfin retrouvée avec l'organisation de la Fête des voisins,



Le Maire entourée du président du conseil général, du député et des représentants des communes voisines.

la Fête de la musique, la soirée Jazz sous les Platanes, la Fête du village, un récital de piano, l'accueil du festival d'Art contemporain des Alpilles «A-Part», et les visites pour redécouvrir notre village.

Au cœur de l'animation de notre village, les associations ont été mises à l'honneur lors de la Journée des associations du mois de septembre. Un planning des activités sportives est désormais proposé ainsi que des stages pour les enfants pendant les vacances scolaires.

Si toutes ces actions ont un impact immédiat sur notre cadre de vie,

certaines, tout aussi importantes, sont néanmoins moins visibles.

Des projets de long terme

Un partenariat avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement a été signé. Ainsi, notre commune bénéficie de l'assistance d'un architecte conseil présent deux fois par mois, et un projet d'aménagement urbain de notre village est en cours, dont l'objet sera notamment d'améliorer la circulation routière et pédestre. Tout comme l'implantation du « Bistrot de Pays », la numérotation des rues, la réflexion menée sur

la collecte des déchets sont autant de dossiers ouverts qui sont à l'étude.

Notre commune reconnue

Le Paradou a retrouvé sa place au sein de notre territoire. Mon mandat de Maire me permet de siéger en qualité de Vice-Présidente de la Communauté de communes Vallée des Baux Alpilles, de Vice-présidente du bureau du Parc naturel régional des Alpilles, et de membre du bureau du Parc naturel régional des Alpilles, pour porter la voix de notre commune et défendre au mieux les intérêts des paradounais.

Depuis notre élection, huit réunions du conseil municipal se sont tenues. Les adjoints et les délégués se réunissent de façon hebdomadaire et les commissions thématiques périodiquement.

La motivation et la volonté qui m'animent ainsi que l'ensemble de l'équipe municipale sont toujours intactes et c'est avec le même enthousiasme que nous continuons à mettre notre énergie au service de notre village et des Paradounais.

Bien Cordialement.
Pascale Licari

La vie associative au Paradou

FAITES CONNAISSANCE AVEC DES ASSOCIATIONS QUI ŒUVRENT AU CŒUR DE NOTRE VILLAGE Page 4



École et petite enfance

LE POINT SUR LA RENTRÉE

PETITE ENFANCE Notre village a profité à la rentrée scolaire d'une place supplémentaire à la crèche « Le rendez-vous des tout-petits. » En effet, la municipalité des Baux-de-Provence nous a cédé pour une année leur place vacante.

ÉCOLE Les enfants sont bien rentrés et maintenant, tous au travail, avec la nouvelle équipe d'enseignants. Des travaux complémentaires du parking sont d'ores et déjà prévus.



GARDERIE L'activité bat son plein, des ateliers périscolaires débiteront au retour des vacances d'octobre. Un agent référent « rythmes scolaires » a été embauché afin d'assurer le bon déroulement de la garderie. Deux agents ont vu leur temps de travail augmenter. Jusqu'à 80 enfants fréquentent à ce jour la garderie.

RYTHMES SCOLAIRES Une commission extra-municipale « rythmes scolaires » a été créée lors du dernier conseil municipal. Les membres de cette commission (parents, enseignants, personnel municipal, paradouais, élus) seront chargés de la mise en place des rythmes scolaires pour les enfants du village.

Mélanie Nossen
déléguée à la petite enfance

Brigitte Vincentelli
adjointe déléguée à l'école affaires sociales

NUMÉROTATION DES HABITATIONS DU VILLAGE

Les phases consultations et études sont terminées. Deux procédés de numérotations étaient envisageables : la numérotation métrique ou la numérotation séquentielle. Ce dernier procédé, plus apprécié des services postaux et des résidents, a été retenu. L'entreprise retenue va maintenant intervenir dans la commune de façon à localiser

chaque habitation ce qui permettra d'attribuer un numéro à chacune. Cette phase étude terrain devrait se terminer fin octobre. La mise en place des plaques numérotées de chaque habitation se fera début 2015.

Jean-Marie Thouvenot
Délégué à l'Etat Civil
Protection des biens et des personnes

Côté finances

LA COMMISSION AU TRAVAIL

La Commission des Finances s'est réunie le 11 septembre 2014.

Cette réunion avait pour objet d'examiner l'exécution du budget à fin août et de présenter les conséquences budgétaires de la renégociation d'un prêt avec la Caisse d'Epargne, les dépenses comptabilisées pour la Fête du village et un dossier de subvention présenté dans le cadre de la réserve parlementaire qui permettra d'équiper les services administratifs de la Mairie de Paradou qui gèrent la cantine et les activités périscolaires. Ce logiciel sera opérationnel au plus tard le 1^{er} janvier 2015.

Le prêt renégocié avec la Caisse d'Epargne avait pour objet d'allonger la durée du prêt mis en place en 2012 de 5 à 20 ans, pour acheter le bâtiment « La Treille », durée plus compatible pour une acquisition immobilière. Ce rééchelonnement permettra de diminuer les remboursements de plus de 66 000 € par an sur les prochains budgets procurant ainsi à la Commune des marges supplémentaires en matière d'investissement.

Les dépenses de la Fête du village ont

diminué de 30 % (soit 14 000 €) par rapport à 2013 (25 879 € contre 41 400 € en 2013) sans remettre en cause la densité et la qualité du programme.

L'exécution du budget de fonctionnement est conforme à nos prévisions et du côté des investissements évoqués dans le précédent bulletin, le contenu des dossiers présenté a été validé par le Conseil Général. Nous sommes dans l'attente d'un accord.

La Commission des Finances recommande d'examiner pour le prochain budget de 2015 la rentabilité du patrimoine immobilier. En effet, une première analyse, sur les dernières années, met en évidence un coût d'entretien important qui représente 30 à 40 % des loyers encaissés. Ce ratio permet d'avancer que ce patrimoine n'a pas fait l'objet d'entretien régulier ou de rénovation.

Une réflexion stratégique permettra de hiérarchiser les priorités que nous aurons à gérer aux cours des prochaines années dans ce domaine.

Benoît Vennin
Adjoint aux finances

Collecte des déchets

C'EST NOTRE TOURNÉE !



Deux de nos élus ont suivi, au petit matin, les employés municipaux dans leur travail de collecte

Le saviez-vous ? Une tournée représentative 70 km pour le ramassage des sacs jaunes et jusqu'à 90 km pour les déchets ménagers, évacuation sur Beaucaire comprise. Des réflexions s'imposent et un réaménagement de ce service est en cours pour remédier aux inconvénients constan-

tés tant par les habitants du village que par l'équipe technique. Un groupe de travail a été constitué. Des consignes, des recommandations et certainement des changements dans la pratique seront proposés pour un village propre et un travail reconnu.

Joël Cantele
délégué à la collecte des déchets



TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

Quelques aménagements ont été réalisés à la faveur des mois d'été et des projets sont en cours, notamment :

■ **Carrefour St-Roch/av. J.-Bessat** : réfection du marquage au sol et mise en place de passages piétons afin de sécuriser cette intersection avec matérialisation de circulation piétonne dans la continuité du cheminement le long de la route de St-Roch, en attendant les futurs aménagements de l'avenue J.-Bessat.

■ **Place Charloun-Rieu** : installation de mobiliers urbains, afin de rendre cet espace « piéton », de jardinières, de corbeilles, peinture des volets de la mairie.

■ **Mise en place de bancs et de corbeilles** route de St-Roch.

■ **Cheminement de l'école et création d'une huitième classe.**

■ **Déplacement de la limite d'agglomération** sur la voie Aurélienne, compte tenu de l'extension de l'urbanisation à l'est de la commune. De même au sud, route des Tours-de-Castillon, les panneaux seront déplacés afin d'inciter à la réduction de la vitesse en attendant des aménagements plus dissuasifs à l'étude.

■ **Abribus** et aires d'arrêt aménagés par le CG13 au Plouvinon, au centre village, route de St-Roch, voie Aurélienne.

■ **Etude** pour le projet du croisement St-Roch/Castillon /Aurélienne afin de réaliser les travaux à partir du 2^e trimestre 2015 avec la participation du CG13.

■ **Réfection des clôtures du tennis** et mise en place d'un éclairage, dossier en cours d'analyse des offres, travaux prévus courant novembre sous maîtrise d'œuvre Alpilles Topographie.

■ **Réhabilitation et extension de l'ancienne école maternelle** : un groupe de pilotage composé d'enseignants, parents d'élèves, élus, personnel municipal sera constitué pour le suivi de l'avancement du dossier ; le dossier de consultation des maîtres d'œuvre, quant à lui, est en cours d'élaboration pour un choix avant la fin de l'année.

Jean-Denis Santin, Adjoint aux travaux



LA VIE ASSOCIATIVE, UN PILIER DANS L'ÉDIFICE DE LA VIE DU VILLAGE

Un tissu associatif diversifié et dynamique qui couvre de nombreux secteurs de la vie sociale du village est un gage de lien entre les habitants. Au Paradou, des associations s'engagent dans les domaines du social, de l'éducation, du sport, de la culture, de l'environnement, etc. et proposent à chacun de vous d'être acteur de la vie de la commune. Vous avez pu faire leur connaissance lors de la Journée organisée par Marc Vancayseele, adjoint aux associations. La Municipalité souhaite être à l'écoute des associations. Alors chers bénévoles, Au Fil de l'Arcoule attend vos textes !



Les stages sportifs d'été ont rencontré un vif succès auprès de la cinquantaine d'enfants de 6 à 14 ans qui ont pu participer aux stages de voile, kayak, équitation, escalade et à la journée d'initiation au tir à l'arc avec le club de Saint-Martin-de-Crau. Le Forum des associations, nouvelle formule, a eu lieu au complexe sportif réunissant une quinzaine de structures sportives et culturelles.

Les associations ont échangé entre elles, avec le public venu découvrir le tissu associatif du Paradou et pour certains ce lieu qui ne demande qu'à être développé. Je tiens, ici, à remercier tous les bénévoles qui ont assuré la réussite de cette journée en accueillant plus d'une centaine de personnes venues s'informer et participer aux ateliers proposés.

de nouvelles activités sportives et culturelles



Pour cette rentrée de nouvelles activités sportives et culturelles se mettent en place.

Pour les enfants : école de tennis, gym danse, rugby et atelier de peinture.

Pour les adultes : danse, zumba, pilates, yoga, gymnastique, ateliers d'écritures, de méditations, de voix et de peinture.

Pour nos seniors : création de nouvelles activités sportives en plus des activités du mardi assurée par l'Entraide 13. Fabrice, l'animateur de la commune, diplômé d'état, encadrera la gymnastique douce les lundis et jeudis de 10 à 11 h (1^{re} séance le lundi 3 novembre à la salle polyvalente, renseignements sur place) et la randonnée le mercredi de 9h30 à 12h.

Pour la première fois une classe de l'école primaire, CE2, a participé au trophée de tennis des Alpilles à Saint-Rémy-de-Provence le 5 septembre. Expérience à renouveler.

Les travaux de réhabilitation des cours de tennis vont bientôt commencer.

Marc Vancayseele
Adjoint aux Sports,

Associations et activités de la commune du Paradou

ADMR de la vallée des Baux : prés. Françoise Hermitte. Représentante du Paradou Michèle Champy t permanence Maussane 04 90 54 35 60 ✉ valleedesbaux@admr13.org 🌐 www.admr13.org

APEP Les Parents d'Elèves du Paradou : prés. Catérina Canneddu t 06 01 10 40 23 ✉ cateca16@hotmail.fr

Ateliers Valériane : prés. Valérie Laget t 06 74 23 18 59 ✉ valerie.laget-at@orange.fr

CCAS (Centre communal d'action sociale) : resp. Brigitte Vincentelli t 04 90 54 54 01 ✉ b.vincentelli@mairie-du-paradou.fr

Cerveaux sans frontière : prés. Guy Lesœurs t 04 90 18 24 43 ✉ cerveauxsfi@wanadoo.fr

Cours de Gymnastique : resp. Colette Gabillon t 04 90 54 53 52 ✉ colette.gabillon@wanadoo.fr

Cours de Zumba : resp. Patricia Minig t 06 16 45 26 57 ✉ mistral.zumba@gmail.com

Ecurie du Castillon : contact Magali André t 06 16 10 85 45 - 06 15 21 39 07 ✉ ecuriecastillon@gmail.com 🌐 www.ecurieducastillon.fr

Entraide Solidarité 13 : prés. Annie Vial t 04 90 54 62 89

Es'Caie : prés. Alain Cavenago t 06 26 19 96 34 ✉ cavenago.alain@orange.fr

FNACA : prés. René Arnaud t 04 90 54 48 04

Golf Domaine de Manville : dir. Jérémie Picot t 04 90 54 86 26 ✉ golf@domainedemanville.fr 🌐 www.domainedemanville.fr

L'Amaranthe : prés. Yves Contant - resp. Marie-Alix Cazenave t 06 27 13 35 68 ✉ l-amaranthe-du-paradou@sfr.fr 🌐 www.l-amaranthe-du-paradou.sitew.com

Les Amis de Charloun Rieu : prés. Annie Vial t 04 90 54 62 89

Lou Vént dans les oliviers (Pilates, Yoga) : prés. Victoire Dautrey t 06 66 28 29 98 ✉ victoiredb@yahoo.fr

Ovalive Club des Alpilles : prés. François Maurissane t 06 09 84 38 07 ✉ fmaurissanne@wanadoo.fr

Poney Club Le Rouget : contact Sabine Luparia t 06 14 80 46 09 ✉ le.rouget@orange.fr 🌐 le.rouget.free.fr

Pro Danse (Danse de Salon, Gym danse enfants) : prés. Céline Meistermann t 06 77 67 27 71 ✉ celine-prodanse@orange.fr 🌐 www.prodanse.sitew.fr

Société de Chasse : prés. Paul Beltran t 06 86 02 03 14 ✉ marc.gaspar@wanadoo.fr

Tennis Club du Paradou : prés. Amanda Garcia - resp. Fabrice Bourgade t 07 50 38 70 44 ✉ fabricebourgade@hotmail.fr

Terres des Baux, d'hier à aujourd'hui : prés. Magali Girard Favary et Dominique Valadier t 06 65 40 64 57 et/ou 06 25 24 84 34 ✉ terresdesbaux@laposte.net

Voix Parallèles : prés. Dany Desjardin t 06 61 70 44 31 / 04 90 93 62 63 ✉ voixparalleles@wanadoo.fr 🌐 www.voixparalleles.fr

Pour toute erreur ou omission, n'hésitez pas à nous contacter.

QUELQUES ASSOCIATIONS PARADOUNAISES SE PRÉSENTENT...

L'Amaranthe

L'association propose à nos jeunes écoliers de belles semaines de vacances ou des mercredis après-midi entre nature, sport et activités manuelles. Selon l'envie, Marie-Alix et son équipe proposent : parties de pêche à la ligne, saute ruisseaux, théâtre d'ombres chinoises, bricolage astucieux de radeaux (sans les méduses), concours du scoubidou le plus long, course d'escargots les jours de pluie ou cerf volants en plein mistral, fabrication de flûtes en canne pour appeler hirondelles et colibris, peinture haute couture de costumes et déguisements, chorégraphies en tout genre. Mais aussi les jeux olympiques du bac à sable, parties de rires dans les oliviers, flâneries autour d'un conte ou devinettes, ni-oui-ni-non, ni-bleu-ni-rose, Monopoly tout en politesse, pique-nique sous les platanes, ou dans la cabane... et tant d'autres jeux et animations ! Lola, Gaël, Camille, Roméo et Théo... sont déjà inscrits et attendent de nouveaux copains et copines ! C'est complet certains jours mais quelques places sont encore disponibles. L'association met aussi en place des projets pédagogiques comme celui prévu, cet automne, en collaboration avec les enseignantes et les « Artisans du végétal ». Les enfants de la classe de CP planteront des arbres fruitiers aux abords de l'école. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Marie-Alix au : 06 27 12 35 68



Es'Cale

Espace Socio Culturel Arts et Lettres a pour objet la mise en valeur des œuvres de ses adhérents dans les disciplines artistiques, littéraires ou artisanales lors des Expositions et Salons régionaux. Après avoir exposé à Pâques dans la salle polyvalente de Paradou (Es'Cale IX), l'association exposera aux Baux-de-Provence les 1er et 2 novembre 2014 (vernissage le 31 octobre à « la citerne » : Es'Cale X) puis du 1er au 14 décembre 2014 dans l'Espace Van Gogh d'Arles (Es'Cale XI). Nous comptons une trentaine d'adhérents fidèles dont des céramistes, créateurs, dessinateurs, ébénistes, littéraires, peintres, photographes et diaporamistes. (Alain Cavenago 04 90 54 41 80).



Au sein de l'association, pour une activité qui débute cette année, Sylvie vous invite à partir de mi-octobre, à venir vous exprimer dans la création artistique (huile, acrylique, gouache, pastel, collages, etc.) Les ateliers auront lieu le jeudi de 14h à 17h au rez-de-chaussée de la Mairie (Sylvie : 04 90 47 65 19).



Terres des Baux, d'hier à aujourd'hui

Mûrie, créée et portée par des habitants des trois villages de la vallée : Les Baux, Maussane et Le Paradou, l'association s'est donnée pour objet : la conservation, la protection et la promotion des éléments constitutifs de l'identité des trois villages longtemps réunis sous la bannière des Seigneurs des Baux. Son champ d'actions s'étendra du patrimoine matériel au patrimoine immatériel en passant par le patrimoine historique, culturel, environnemental, etc.) Elle entend organiser des conférences, des débats, des expositions, des sorties pour sensibiliser à la protection

des patrimoines évoqués, contacter les écoles, partager ses activités avec les associations déjà en place et œuvrant dans la même perspective. Toute jeune association, elle a, pour l'instant, à son actif, la participation aux journées des associations, l'organisation en collaboration avec le « Souvenir Français » de l'exposition commémorative de la guerre de 1914/1918, en octobre à Maussane, exposition qui rejoindra Le Paradou le 11 novembre pour célébrer aussi, avec la Municipalité, la Saint Martin, patron du village. « Terres des Baux, d'hier à aujourd'hui », travaillera avec notre école sur l'histoire du Paradou en collaboration au projet mémoire « Autant qu'il m'en souviendra ». Contact : terresdesbaux@laposte.net

Atelier Valériane

Programme 2014-2015
Petits Ateliers d'écriture Pour le goût de l'écriture, pour le plaisir de l'exercice, pour le jeu des mots, pour le partage... Tous les mardis de 10h à 11h30 (hors vacances scolaires) à la salle polyvalente du Paradou. Prévoir feuilles et crayons!...

Méditation de pleine conscience La méditation de pleine conscience consiste à se centrer sur l'instant présent, sur ses sensations intérieures et ses perceptions extérieures. Elle favorise la diminution des tensions et du stress. Ce regroupement propose de créer un espace et de donner un rythme (hebdomadaire) à cette pratique, un moment pour soi en conscience de soi et du monde extérieur. Tous les lundis de 18h à 19h (hors vacances scolaires) à la salle polyvalente du Paradou. Prévoir une tenue confortable et éventuellement un coussin de sol. Ateliers animés par Valérie Laget, Art-thérapeute (06 74 23 18 59)

Planning d'occupation salle polyvalente saison 2014-2015

	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h
LUNDI	Pilates	Gymn Séniors							Gym Danse Enfants 3/5 ans Valérie G	Méditation Valérie L	Gym Colette	Zumba Patricia	
MARDI		Petits Ateliers d'Écritures Valérie L				Entraide 13				Zumba Enfants Patricia	Pro Danse		
MERCREDI	Entretien Ménage					Gym Danse Enfants 6/10 Valérie G				Zumba Patricia			
JEUDI		Gymn Séniors									Gym Colette		
VENDREDI										Yoga			

Ça s'est passé au Paradou

1-2 Jazz sous les platanes (26 Juillet) 3-8 La Fête du village (5, 6, 7 Septembre)



6 LA PARADOU

Le Paradou, au fil de l'Arcoule

9-10 Le forum des associations (13 Septembre)
11-12 La fête du patrimoine (20 et 21 Septembre)
13-14 Récital de piano de Mme Bice Horszowski
Costa (4 Octobre) 15 Fête de Charloun Rieu (5
Octobre)

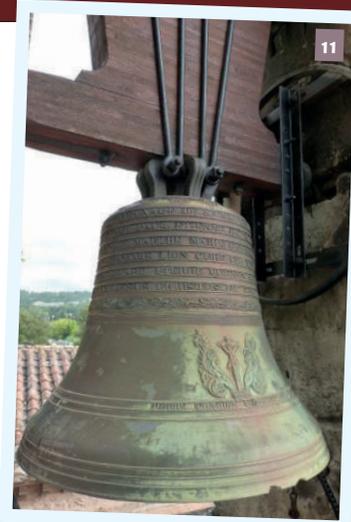


9



10

12



11



15



13



14

Côté culture

UN DERNIER TRIMESTRE ANIMÉ

Plusieurs manifestations festives et culturelles ont donné du dynamisme à notre village, avec un panel éclectique : fête des voisins, fête de la musique, concert de jazz, festival d'art contemporain, sorties patrimoine, commémorations officielles, etc. Nous continuons sur cet élan. En octobre, (le 4), un récital de piano au profit de l'œuvre de sœur Emmanuelle – sœur Sara : « Les Chiffonniers du Caire ». Le 19, dernière journée découverte : sortie avec pique-nique, de la Burlande à la meunerie de Barbegal.

Toujours en octobre, dans le cadre des journées du goût, sensibilisation « au bien se nourrir », auprès des Ecoles (de la maternelle au CM2). Début novembre, du 8 au 11, et dans le cadre des cérémonies de commémoration du centenaire de la Première guerre mondiale, une exposition sera proposée dans la salle polyvalente du Paradou « Chronique de la vie en vallée des Baux pendant la Première guerre mondiale ». Cette exposition est une étape dans le travail du souvenir déjà annoncé dans le N°1 d'*Au fil de l'Arcoule* sous le titre

« Autant qu'il m'en souviene... ». Pendant ces 4 jours : une exposition. Des chants chorals et une inauguration officielle le 8, des conférences le 9, la visite par les écoles le 10. Le 11 novembre, cérémonies d'hommages et du souvenir. En décembre, des animations pour fêter ensemble le temps de Noël. Surveillez l'affichage, les points info dans le village, consultez notre site internet ou facebook, nous vous proposerons plusieurs rendez-vous joyeux et lumineux !
Jean-Paul Champy délégué à la culture

Agenda

NOVEMBRE 2014

Commémoration Armistice 1918
Fête de la Saint Martin
Exposition
Conférences

DÉCEMBRE 2014

Le village fête Noël : illuminations, surprises... Surveillez l'affichage !

JANVIER 2015

Le 17 à 11 h, vœux du Maire

Numéros utiles

Mairie 04 90 54 54 01
 Accueil : lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 15h
SAMU 15
Pompiers 18 ou 04 90 54 44 34
Gendarmerie 17 ou 04 90 54 34 91
Centre Anti-Poison 04 91 75 25 25
Enfance maltraitée 119
Cabinet médical Dawson/Gudgeon 04 90 54 41 41
Cabinet Infirmières 04 90 97 96 45
Masseur Kiné Gabillon 04 90 54 53 52
Masseur Kiné Bourrillon 06 51 88 45 12
CH Joseph-Imbert - Arles 04 90 49 29 29
Clinique J. d'Arc - Arles .. 04 90 99 32 32
Clinique Paoli - Arles 04 90 99 34 00
Canal Irrigation VdB 04 90 54 30 16
Déssèchement Bas Paradou 04 90 96 44 91
Ecole 04 90 54 42 03
Poste 04 90 54 33 99
Pharmacie de Maussane . 04 90 54 30 40
Vétérinaire Maussane 04 90 54 37 58
SPA des Baux 04 90 54 60 86

Bienvenue à Caroline Bounillon, qui s'est installée comme Kinésithérapeute en plus de Colette Gabillon, qui exerce chez nous depuis des années.

Brûlage des déchets verts

L'arrêté préfectoral du 20 décembre 2013 interdit tout brûlage de déchets verts pour les ménages, entreprises et collectivités, à l'exception des propriétaires soumis à obligation de débroussaillage (ceux dont le terrain est situé à moins de 200 mètres d'un site boisé).
 + d'infos sur : www.paca.gouv.fr/files/massif/docs/arrete-emploi-feu-20-12-2013.pdf

Ordures ménagères Les ordures ménagères sont ramassées le lundi et le vendredi. Les sacs poubelle doivent être enfermés dans les conteneurs afin qu'il ne soient pas évanoués par les animaux, polluant ainsi la voie publique.

Tri Les sacs jaunes sont disponibles en Mairie. Collectés le mardi, ils doivent être positionnés en hauteur, à l'abri des animaux.
 En novembre : les 4 et 18
 En décembre : les 2, 16 et 30
 En janvier : 13 et 27

Enlèvement des encombrants Il s'effectue le 1^{er} de chaque mois sur rendez-vous pris en Mairie.

Déchetterie intercommunale Route de Saint-Martin-de-Crau - 04 90 54 43 07 - Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 16h30, le samedi de 9h à 11h30 accepte végétaux, bois, encombrants, huile de vidange.... Des composteurs sont disponibles à l'achat tous les jeudis matin.

Remerciements : ce bulletin d'information a été préparé par la Commission Communication, composée d'élus municipaux et de bénévoles. Qu'ils soient ici sincèrement remerciés pour la qualité et l'efficacité de leur travail.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : PASCALE LICARI • RÉDACTRICE EN CHEF : BÉATRICE BLANCARD • RÉDACTION : COMMISSION COMMUNICATION • MAQUETTE : AGENCE CIVILIS • IMPRESSION : LES PRESSES DE LA TARASQUE CERTIFIÉES IMPRIM'VERT • TIRAGE : 1 500 EX. • PHOTOS BENOÎT YENNIN - HERVÉ HÔTE AGENCE CAMÉLÉON (P1) • DÉPÔT LÉGAL ET ISSN EN COURS • MAIRIE : PLACE CHARLOUN RIEU 13520 LE PARADOU • 04 90 54 54 01

Histoire du Paradou au fil de l'eau...

2^e épisode À l'époque protohistorique, les Alpilles sont peuplées par des Celto-ligures, les Salyens. La capitale de leur confédération est Entremont (près d'Aix-en-Provence) où ils sont souvent en conflit avec les Massaliotes, les Grecs installés à Marseille. À la fin du II^e s. av. JC, plus près de nous, ils occupent Tarascon, Arles, St-Gabriel, Glanum (St-Rémy-de-Provence). À Glanum, habitat important, les Glaniques occupaient la partie Sud du site autour de la fontaine à laquelle ils vouaient sans doute un culte. Dans les Alpilles Sud, des habitats groupés, perchés et parfois fortifiés attestent d'une occupation archéologiquement reconnue. Ainsi, sur les hauteurs de la Pène, sur le site de Castillon, les vestiges d'un rempart antique en grand appareil de taille hellénistique (en chevrons)

témoignent de leur installation. Des traces de cases retrouvées extra-muros sur la crête opposée complètent cet habitat. Il faut donc imaginer un premier Paradou, perché, dominant le marais qui fait vivre les occupants en complément du pastoralisme. Lors de la fouille du site qui s'est achevée en 1988, arêtes, os de mouton près des plaques-foyers, témoignaient de cette vie. Avec l'occupation romaine, cet habitat se disperse, l'habitat gallo-romain est rural. Cette période voit aussi l'installation d'une nécropole près de la source de l'Arcoule, au Nord de l'actuel village du Paradou. Cette zone de l'Arcoule est une zone culturelle. Les fouilles menées sur le site, nous ont offert des stèles, des poteries et le superbe lion anthropomorphe assis qui devait veiller sur le passage des humains vers l'au-



delà. Il trône à présent à l'entrée du Musée de l'Arles Antique. Au Musée des Baux, la reconstitution de la caisse funéraire d'une tombe à incinération expose urnes et poteries du peuple Salyen.

A suivre...

Charloun Rieu, le poète paysan du Paradou



Son buste trône sur le bassin de la place, sous les platanes, devant la Mairie. Il est apprécié dans le monde littéraire provençal, l'Association « Les Amis de Charloun Rieu » l'honore toutes les années, en automne. Il a une plaque commémorative sur le Caladat, selon son vœu.

*Lou jour que faudra que m'embarque
 le jour où il faudra que je m'embarque
 Dins li país incouneigu
 pour les pays inconnus
 Qu'au Caladat moun noum se marque,
 que l'on inscrive mon nom au Caladat*

*Car es aqui que siéu nascu
 car c'est là que je suis né*

Charles-Henri Rieu (Charloun) est né au Paradou le 1^{er} novembre 1846 au quartier St-Roch, son père, Henri Rieu se déclare « cultivateur ». Son maître lui enseigne le latin et le grec, le jeune paysan écrira ses premiers poèmes à 19 ans. Ses textes mis en musique sur des mélodies populaires, il les chante de mas en mas dans les veillées, pour les grands événements. En 1897, Frédéric Mistral préface le premier des trois tomes des *Cant dóu terraire* (Les chants du terroir, plus largement chants

du monde paysan de la Terre des Baux et du pays d'Arles). En 1911, il va à Paris représenter le Félibre. « Le Figaro » lui ouvre ses colonnes. Charloun écrira encore des chroniques, une comédie dramatique : « Margarido dóu Destet » et une traduction de *l'Odyssée* d'Homère en langue provençale. Charloun Rieu décède le 11 janvier 1924, au mas d'Auge où la famille du savant Gay-Lussac lui offre le gîte et le couvert, des conséquences d'une chute accidentelle, trois jours après la représentation de sa pièce dans la Terre des Baux.

■ MDV avec la contribution de Félix Laffé